

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL

03 et 04 SEPTEMBRE 2010

Vendredi 03 septembre 2010 : 17h00-20h00

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

Absents excusés Dominique FRIZZA, Denis JAEGER



Samedi 04 septembre 2010 : 8h00-12h40

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER (par téléphone), Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

Absents excusés Dominique FRIZZA.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration et informations générales

1.1. Point licence

La F.F.TRI. recense au 02 septembre 2010 30.825 licences contre 28.525 l'an passé au même moment, soit une différence de 8% de date à date.

La F.F.TRI. recense 638 clubs affiliés au 02 septembre 2010 contre 614 à la clôture de la saison précédente.

1.2. Point demande de licence par Internet

Le Secrétaire Général, Patrick SOIN, présente l'état d'avancement des travaux. Patrick SOIN précise que de très nombreux tests ont été réalisés à la F.F.TRI., ainsi que dans les ligues et clubs « tests », et que de nombreux échanges ont eu lieu entre la F.F.TRI. et le prestataire. Ces tests et échanges nous ont amenés à mettre en place quelques évolutions destinées à faciliter la gestion des licences par les clubs et les ligues.

Nous avons indiqué aux ligues et aux clubs que le nouveau dispositif de demande de licence devrait être disponible à partir de la mi-septembre et la bonne avancée des travaux laisse à penser que ce délai sera respecté. Le calendrier d'ouverture du dispositif sera précisé dans les jours à venir.

Patrick SOIN sollicite l'avis des membres du BDF pour sécuriser davantage l'accès aux données personnelles via Internet. En effet, le dispositif de l'année passée avait été jugé trop contraignant, il fallait créer un compte, un identifiant, un mot de passe, une question secrète, il fallait valider la création du compte en cliquant sur un lien transmis par email... et il nous avait été demandé de simplifier au maximum l'accès au service de demande par Internet. C'est bien ce qui a été prévu, mais un minimum de sécurité doit tout de même être maintenu afin que n'importe qui ne puisse pas aller consulter et modifier la fiche personnelle d'un

licencié. Patrick SOIN propose donc la mise en place d'un mot de passe soit affecté à chaque licencié et que ce mot de passe soit communiqué par le club. Le licencié qui souhaiterait effectuer sa demande de licence lui-même devra donc renseigner son nom, sa date de naissance, son département de naissance et le mot de passe transmis par son club.

Les membres du BDF valident cette proposition à l'unanimité.

La mise en place de cette évolution engendre un léger décalage au niveau de l'ouverture de l'accès pour les licenciés qui voudraient effectuer leur demande de renouvellement eux-même : le 1^{er} octobre 2010.

1.3. Point personnel fédéral

1.3.1. Evolutions

Il est proposé aux membres du BDF des évolutions statutaires et salariales pour :

- Pierre ZIZINE : proposition de passage au statut de cadre, groupe 6 de la CCNS, et titre de « Directeur des Grandes Epreuves »
- Paul Farell COUCHE : proposition de passage au statut de cadre, groupe 6 de la CCNS, et titre de « Directeur de la Communication et du Marketing »

Les membres du BDF valident ces propositions à l'unanimité. Date d'effet : 1^{er} novembre 2010 sous réserve de signature d'un nouveau contrat de travail.

La situation de Pierre ZIZINE évoluant, Dominique SAGARY demande aux membres du BDF si le titre de Fabien CARCUAC, actuellement assistant administratif, peut lui aussi évoluer. Patrick SOIN précise que la question sera étudiée et qu'une solution sera apportée.

Par ailleurs, Patrick SOIN précise qu'il ne souhaite plus proposer d'augmentation « automatique » au 1^{er} mai de chaque année et propose, à l'avenir, de limiter les évolutions salariales à quelques augmentations individuelles proposées par le DRH.

Emmanuel CHABANNES complète en indiquant qu'il existe effectivement d'autres solutions pour gratifier les salariés : un plan d'épargne entreprise (PEE), un accord d'intéressement aux résultats, des chèques cadeaux, qui, dans la limite de 144 € (en 2010) par salarié, par an et par événement, sont exonérés de cotisations sociales.

Le projet de mise en place d'un PEE et d'un accord d'intéressement avait été rejeté l'an passé par la Commission Nationale Financière. Le Président LESCURE rappelle que les commissions ne sont que force de proposition et demande à Emmanuel CHABANNES de bien vouloir proposer ces projets aux membres du BDF.

1.3.2. Proposition de prise en compte de l'ancienneté effective des salariés embauchés avant 2006

Pour ce qui concerne l'ancienneté des salariés, Guillaume FRITSCH propose aux membres du BDF de tenir compte de l'ancienneté effective des salariés et non pas de l'ancienneté prise en compte uniquement à partir de l'année d'extension de la Convention Collective Nationale du Sport (2006) pour déterminer le montant des primes d'ancienneté. Cette mesure, si elle était acceptée, ne concernerait que les 5 salariés embauchés avant 2006.

Emmanuel CHABANNES rappelle qu'il n'y a aucune obligation pour la F.F.TRI. de prévoir des dispositions plus favorables que celles prévues par la CCNS mais il estime que cette proposition est légitime. Les membres du BDF partagent cet avis et valident à l'unanimité le principe d'une prise en compte de l'ancienneté effective des salariés.

Afin de pouvoir définir les modalités de mise en place de ce principe, les membres du BDF demandent à connaître pour la prochaine réunion les impacts financiers de cette mesure.

1.3.3. Proposition de paiement des heures supplémentaires du mois de juillet / Triathlon de Paris

Les membres du BDF valident à l'unanimité le paiement des heures supplémentaires du mois de juillet, essentiellement liées à l'organisation du Triathlon de Paris 2010.

1.4. CD du 16 octobre et projet d'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour du CD du mois d'octobre 2010 est complété en séance.

1.5. Séminaire des Président(e)s de Ligues et projet d'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour du séminaire des Président(e)s de ligue est complété en séance :

- 1 – Accueil et Ouverture des débats
- 2 – Projet d'évolution du Championnat de France des Ligues Régionales et proposition des sites d'accueil des ½ finales du Championnat de France Jeunes de Triathlon
- 3 – Proposition d'évolution des droits de licence manifestation 2012
- 4 – Point de situation sur l'évolution de la convention d'aide à professionnalisation des ligues
- 5 – Présentation des nouveaux contrats d'assurances / couverture assurance
- 6 - Intervention de trois Ligues Régionales
- 7 – Informations et Questions diverses

1.6. Assemblée Générale Fédérale 2011 (février 2012) – projet Ile de la Réunion

La proposition de tenue de l'AG fédérale de février 2012 à la Réunion devra être présentée au Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de ligue de janvier 2011.

Afin de permettre au CDF de se positionner, le montage financier et le programme devront être disponibles pour la fin du mois de décembre 2010 au plus tard.

1.7. Locaux de la FFN – Porte des Lilas

La Fédération Française Natation est en plein déménagement, elle quitte les locaux situés dans le bâtiment de la piscine Georges Vallerey, à proximité de la Porte des Lilas (Paris 20^{ème}).

La F.F.TRI. s'était rapprochée de la Ville de Paris pour manifester son intérêt pour ces locaux plus grands (1000 m²) que ceux dont elle dispose actuellement (28).

Le Maire Adjoint aux Sports a fait savoir qu'une mise à disposition gratuite des locaux n'était pas envisageable mais qu'il étudierait une solution de location abordable.

Les membres du BDF confirment à l'unanimité l'intérêt de la F.F.TRI. à occuper les locaux libérés par la FFN, mais seul un loyer abordable permettra à la F.F.TRI. de donner suite à ce projet de déménagement.

En cas de déménagement, le siège actuel de la F.F.TRI.

1.8. Droits de licence manifestation – projet d'évolution

Ce point sera traité au cours d'un prochain BDF.

1.9. Représentation fédérale au « Triathlon Lorraine Tour »

Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la ligue Lorraine, a invité le Président à l'inauguration officielle du « Triathlon Lorraine Tour » le 18 septembre prochain mais ce dernier n'est pas disponible car déjà en déplacement sur l'épreuve de la Baule.

La représentation fédérale sera assurée par Stéphane ZIMMER, et du Trésorier Général sous réserve de disponibilité.

2. Communication et Marketing

2.1. Nouveau site Internet fédéral et proposition de choix de prestataire

Frank GASQUET rappelle que la F.F.TRI. s'est attachée les services d'un prestataire indépendant pour analyser et comparer les devis et offres des prestataires ayant postulé pour construire le nouveau site Internet fédéral, ainsi que pour nous préconiser le choix du meilleur fournisseur au regard de nos attentes et de nos contraintes. Le prestataire préconisé est la société TAMACO.

Les membres du BDF valident à l'unanimité le choix préconisé : la société TAMACO.

Frank GASQUET rappelle également que le BDF avait validé la création, au 1^{er} novembre, d'un troisième poste au sein du service communication et marketing et précise que la procédure d'embauche sera lancée dans les prochains jours.

2.2. Pin's fédéral

Le nouveau pin's fédéral a été livré.



Des exemplaires seront distribués aux membres du CDF en octobre prochain et aux Président(e)s de ligue à l'occasion du séminaire de novembre prochain à Toulouse.

2.3. Blazers « fédéraux »

48 blazers « fédéraux » coupe homme et 8 blazers « fédéraux » coupe femme seront commandés.

2.4. Contrats diffusion TV et production TV

Les contrats de production TV et de diffusion TV arrivent à échéance.

Pour ce qui concerne la production TV des demandes de devis avec prix fixes sur 2 ans vont rapidement être lancées.

Pour ce qui concerne la diffusion TV, le contrat actuel prévoyant une clause nous obligeant à consulter en premier le diffuseur actuel, Frank GASQUET, précise qu'un rendez-vous avec SPORT+ va être fixé.

2.5. Demande d'augmentation du nombre de nuitées prises en charge sur les Grandes Epreuves Fédérales

Frank GASQUET indique que les seuls besoins du secteur communication et marketing en matière d'hébergement sur les Grandes Epreuves Fédérales, s'élèvent à 18 nuitées. Frank GASQUET propose d'augmenter le nombre de nuitées prises en charge par l'organisateur.

Les membres du BDF valident à l'unanimité l'augmentation du nombre de nuitées à prendre en charge par l'organisateur d'une Grande Epreuve Fédérale :

- 22 nuitées pour la saison 2010-2011
- 24 nuitées pour la saison 2011-2012

2.6. Envoi trimestriel du mensuel TRIATHLETE MAGAZINE à chaque foyer de licencié(s)

Frank GASQUET rappelle que le BDF et le CDF ont adopté sa proposition de suppression de deux envois du mensuel TRIATHLETE MAGAZINE à chaque foyer de licencié(s) et qu'il avait formulé cette proposition dans le but de compenser en partie le coût du nouveau site Internet et du troisième emploi du service communication/marketing.

La suppression de l'envoi de deux numéros représente bien évidemment une économie sur le plan financier, mais elle représente également une perte très importante en matière de communication, l'envoi de ce magazine étant le seul outil de communication qui arrive directement chez le licencié.

Frank GASQUET propose de revenir un peu en arrière et de ne prévoir la suppression que d'un seul envoi, et non de deux.

Cédric GOSSE complète les propos de Frank GASQUET en précisant que l'envoi des 4 numéros représente 600 pages d'informations directement transmises aux licenciés, pour un cout total affranchissement compris d'environ 3 euros par licencié. Il s'agit d'un outil de communication interne important qui participe au partage d'une culture d'association, de nos projets et de nos valeurs et qui touche notre cœur de cible.

Emmanuel CHABANNES indique qu'à budget constant il ne sera pas possible de supporter le coût de tous les projets : le nouveau site Internet, un nouvel emploi, quatre envois du mensuel TRIATHLETE MAGAZINE...

La décision de suppression de deux envois ayant été prise par le CDF, le Président LESCURE rappelle que seul le CDF peut réétudier cette question. Cette question devra donc lui être soumise lors de la réunion de CDF du 16 octobre.

Par ailleurs le Président LESCURE ajoute qu'il n'est effectivement pas pertinent de supprimer des services utiles aux licenciés pour pouvoir financer un autre projet, qui sera lui aussi utile à la F.F.TRI. et à ses licenciés. Le Président LESCURE indique qu'il faudra lancer une réflexion pour déterminer si l'augmentation automatique des coûts sur la base de l'augmentation de l'indice INSEE, principe adopté par l'Assemblée Générale Fédérale du 2 Mars 2002, est encore d'actualité car ce principe ne laisse aucune marge de manœuvre à la F.F.TRI. pour pouvoir financer et développer des projets concrets au service des triathlètes. Cette question devra être étudiée par la Commission Nationale Financière.

3. Finances

3.1. Suivi budgétaire au 31/08/2010

Bernard SAINT-JEAN présente le suivi budgétaire au 31 août 2010. Il n'appelle pas de commentaire particulier.

3.2. Créances

Bernard SAINT-JEAN présente le suivi des créances au 31 août 2010. Or le cas d'une créance importante de notre partenaire LDE, aucune des créances présentées n'appelle de commentaire particulier. Le Président LESCURE remercie le Directeur Général de bien vouloir prendre contact avec le Directeur de la Communication d'LDE pour faire accélérer le règlement de leur créance.

3.3. Fiscalisation du Triathlon de Paris

Bernard SAINT-JEAN indique aux membres du BDF qu'une étude est actuellement menée par le cabinet d'expertise comptable ACCOR pour déterminer l'intérêt qu'à la F.F.TRI. à fiscaliser à 100% le secteur du Triathlon de Paris sur les exercices 2010, 2009 et 2008.

Les résultats et préconisations de cette étude seront transmis aux membres du BDF dès réception.

3.4. Clôture de l'exercice

Une réunion a eu lieu début juillet avec nos commissaires aux comptes de KPMG pour caler le planning de clôture de l'exercice.

Une réunion de BDF est prévue le 14 décembre 2010 à 18h pour enregistrer le résultat avant impôt et prévoir les affectations en cas de résultat positif.

3.5. Proposition de modification du Règlement Financier et du règlement de la Commission Nationale Financière

Bernard SAINT-JEAN propose de faire évoluer le Règlement Financier et le règlement de la Commission Nationale Financière.

Les propositions seront étudiées par la Commission Nationale de la Réglementation avant d'être présentées en BDF, puis en CDF, et, pour ce qui concerne le Règlement Financier, en Assemblée Générale Fédérale.

Bernard SAINT-JEAN précise que la proposition de modification du Règlement Financier intègre une disposition importante visant à avancer l'échéancier de règlement des adhésions par les ligues régionales et permettre ainsi à la F.F.TRI. de disposer d'une trésorerie sur les mois de novembre et décembre en attendant le versement du solde de la subvention ministérielle.

Cédric GOSSE rappelle que la situation de la plupart des ligues à cette période de l'année est la même que celle rencontrée par la F.F.TRI., elles sont souvent dans l'attente du versement des subventions du CNDS ou du Conseil Régional. Il peut donc être dangereux pour le fonctionnement de certaines ligues d'avancer l'échéancier de règlement des adhésions.

Le Président LESCURE propose de discuter de ce point avec les ligues régionales lors du séminaire prévu en novembre et de proposer les trois options suivantes :

- facture de 25% au 30/11 et facture de 25% au 31/01 (au lieu d'une seule facture de 50% au 31/01)
- facture de 25% au 30/11 et facture de 25% au 31/12 (au lieu d'une seule facture de 50% au 31/01)
- facture de 50% au 31/12 (au lieu d'une seule facture de 50% au 31/01)

La proposition retenue sera présentée au CDF de janvier 2011, à l'AGF de février 2011, et sous réserve d'adoption, elle sera applicable au 1^{er} novembre 2011.

3.6. Proposition de procédure de montage du budget prévisionnel

La construction du budget prévisionnel doit refléter les orientations politiques fédérales, il ne s'agit pas d'intégrer tous les projets que les commissions nationales souhaitent développer, mais bien de travailler sur les orientations politiques à soutenir.

1. Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général Adjoint, propose la mise en place de la procédure suivante :
2. Calculer les frais généraux (fonctionnement, salaires, ...), estimer les frais incompressibles, estimer les produits 2011
3. Définir les orientations politiques à soutenir
4. Attribuer une enveloppe budgétaire aux responsables de secteur et leur demander d'adapter leurs actions ou projets en fonction du budget alloué

Cette procédure est validée par les membres du BDF à l'unanimité. Une première analyse du budget prévisionnel sera réalisée lors de la réunion de BDF prévue le 7 octobre à 18h30.

4. Vie sportive / Direction Technique Nationale

4.1. Point Direction Technique Nationale

Frank BIGNET fait connaître les mouvements de personnel (CTS) au 1^{er} septembre 2010 :

- deux départs : Jacques CALLAREC qui s'est orienté vers la FSGT, Cyril GAUTIER qui s'est orienté vers l'UCPA
- trois arrivées : Alexandre DODU, professeur de sport depuis 2005 en provenance de la DRJSCS 45, Nicolas BILLARD, professeur de sport depuis 2005 en provenance de la DDJS 10, et Romain LIEUX, professeur de sport stagiaire reçu au concours cette année.

4.2. Point F.F.TRI. – Sportys : Ironkids 2011

Une réunion s'est tenue le 3 septembre dernier au CNOSF pour envisager les évolutions possibles en matière de co-gestion de l'atelier triathlon du Mc Do Kid Iron Tour. Une nouvelle réunion sera programmée prochainement.

4.3. Grandes Epreuves Fédérales

4.3.1. Calendrier prévisionnel des Grandes Epreuves Fédérales 2011

Dominique SAGARY, Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, présente une première ébauche de calendrier des Grandes Epreuves Fédérales, encore incomplet à ce jour. Il regrette le manque d'engouement des organisateurs pour postuler et précise que les candidatures sont souvent déposées au-delà des dates limites fixées et que, malheureusement, bien souvent les candidatures ne sont que verbales.

Un projet de calendrier finalisé sera présenté lors de la réunion de BDF prévue le 7 octobre prochain.

4.3.2. Proposition d'aménagement du Championnat de France 2011

Dominique SAGARY souhaite proposer des évolutions réglementaires impactant le championnat de France 2011. Le principe d'une évolution du championnat de France n'ayant pas été validé par le CDF du 29 mai 2010 et les modifications proposées étant trop importantes pour être intégrées à quelques semaines de l'édition de la Réglementation Sportive 2010-2011, le Président LESCURE propose de reporter l'étude de ces propositions à la saison suivante.

Jean-Michel BUNIET propose que puisse également être examinée la possibilité de mise en place d'un challenge pour les adultes tenant compte de leurs résultats sur nos différents championnats individuels. Un challenge a été mis en place cette année pour les jeunes et il a eu beaucoup de succès.

Les membres du BDF sont favorables à l'étude de cette proposition.

4.3.3. Délégués Techniques de la CNGE

Dominique SAGARY, Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, fait savoir qu'Alexandre PY ne pourra plus assurer ses fonctions de « délégué technique » à compter de la saison 2010-2011, et qu'il regrette cette situation au regard de la grande efficacité d'Alexandre PY, tant au niveau de la préparation de ses dossiers d'avant-course que de ses interventions sur le terrain.

Dominique SAGARY indique qu'il est à la recherche de bonnes volontés compétentes pour étoffer la CNGE.

4.3.4. Nice : projet d'étape du Grand Prix Lyonnaise des Eaux 2011

Dominique SAGARY a participé à une réunion préparatoire avec la Ville de Nice et fait savoir que la ville de Nice est très favorable à la mise en place d'une organisation fédérale au mois de mai 2011 et qu'une subvention de 50.000 euros a été annoncée.

Le Président LESCURE souhaite que des demandes de subvention soient rapidement adressées au Conseil Général ainsi qu'au Conseil Régional. Par ailleurs il souhaite également que la ville de Nice confirme ses engagements par l'envoi d'une lettre d'intention précisant le montant de la subvention évoquée.

4.3.5. Triathlon de Paris : débriefing 2010 et orientations 2011

4.3.5.1. Débriefing 2010

Bernard SAINT-JEAN rappelle que trois orientations principales guidaient l'opération :

- Sécurité absolue, accidentologie taux 0,
- Installation optimale sur le nouveau site pour se faire accepter et pouvoir revenir,
- Recherche de l'équilibre financier

Les deux premières orientations ont été respectées et les participants nous ont fait savoir leur satisfaction à l'issue de la course et par email les jours suivants. Seul l'équilibre financier ne sera pas atteint. Nous savons déjà que nous ferons un déficit, même s'il est vraisemblable qu'il sera moins important qu'en 2009 et ce déficit est essentiellement lié à la perte de partenaires de l'année passée et à l'absence de partenaire nouveau.

Après débriefing avec les différents secteurs de l'opération, et au-delà du déficit ci-dessus évoqué (chiffre exact précisé à la clôture de l'exercice) les autres **points négatifs** sont les suivants :

- Perte de partenaires (SIAAP, Renault, Carrefour) et pas de partenaires nouveaux.
- Village trop enfermé, mal identifié et peu accessible.
- Animation Ironkids mal positionnée.

Après débriefing avec les différents secteurs de l'opération, les **points positifs** identifiés sont les suivants :

- Le respect de deux des orientations fixées : un « atterrissage » en douceur et en toute sécurité sur le « terrain » de la Tour Eiffel.
- La très bonne ambiance du comité d'organisation, la constitution d'une équipe solide et de qualité, la totale satisfaction des membres de l'équipe dirigeante.
- Le succès en termes d'inscriptions (1843 inscrits – 1562 partants) et de développement de l'activité (591 non licenciés = 40% des partants).
- Le succès médiatique avec un partenariat média très large (Sport Plus et RMC, L'Equipe et 20 minutes, GQ et Triathlète).
- Des retombées télévisuelles importantes (JT France 2 et 3 midi et soir, LCI soir), émissions sportives (Stade 2 et Tout le Sport) chaînes sport (Infosport et L'Equipe TV en boucle le dimanche) web (tvparis.fr et l'équipe.fr et cnn en langue anglaise) et bien sur Sport Plus avec la diffusion des épreuves Elite et les deux rediffusions.
- Une campagne radio sur RMC avec 69 spots du 31 mai au 9 juin et du 12 au 18 juillet.
- Des retombées radio sur Voltage FM, Chérie FM, NRJ et France Bleue.
- La satisfaction exprimée de la Ville de Paris et des partenaires : LDE, Varta et des Vedettes de Paris

4.3.5.2. Orientations 2011

Bernard SAINT-JEAN présente les **orientations de travail** pour la prochaine édition :

- Etude d'une implantation idéale pour pouvoir accueillir 3000 concurrents en 2011. Cette implantation devra pouvoir absorber – sans grandes remises en cause- de 5 à 10.000 concurrents à l'horizon 2012-2013.
- Extension du temps d'occupation de la Seine pour un « rendu » de l'eau à 10h40 – 11h00 au lieu de 9h40 (autorise à un départ plus tardif pour les courses Elite et à accueillir un nombre de concurrents plus important pour la course open).
- Etude d'une gestion de flux la plus fluide possible (concurrents, officiels, public, invités...).
- Etude d'une boucle cycliste unique de 40km (5000 à 10.000 concurrents en 2012-2013).
- Etude des moyens à initier pour des règles de courses plus souples permettant d'accueillir des concurrents peu au fait des pratiques compétitives de triathlon.

Pour ce qui concerne la **date des éditions suivantes**, compte tenu des nécessités de temps de montage pré évènement, Bernard SAINT-JEAN préconise de retenir le week-end qui précède le 14 juillet à savoir :

- En 2011 : 9 et 10 juillet,
- En 2012 : 7 et 8 juillet,
- En 2013 : 6 et 7 juillet.

Les membres du BDF valident ces propositions de date à l'unanimité.

Pour ce qui concerne les **droits d'inscription**, Bernard SAINT-JEAN propose de maintenir les tarifs appliqués en 2010 :

- Aquathlon Découverte : 8 € (Pass Journée 2 €)
- Triathlon Open : (Pass Journée 20 €)
 - 50 € pour les 600 premiers inscrits,
 - 60 € de 601 à 1200,
 - 70 € de 1201 à 3000.

Des courses aquathlon avenir seront également proposées au tarif suivant :

- 2 € (PassJ/2 €)

Les membres du BDF adoptent à l'unanimité les droits d'inscription proposés.

L'ouverture du site Internet et des inscriptions en ligne sont prévues pour début octobre 2010.

Un rétroplanning des opérations à mettre en place sera transmis aux membres du BDF.

4.4. Convention avec l'USEP

Françoise HUOT-JEANMAIRE demande au Directeur Technique National, Frank BIGNET, s'il est possible de relancer le projet de convention avec l'USEP (fédération du sport scolaire éducatif).

Frank BIGNET indique qu'il pourrait effectivement être intéressant de mettre en place une convention avec l'USEP, mais compte tenu du public concerné (élèves des écoles primaires publiques), il n'est pas envisageable de signer une convention sans fournir du contenu pédagogique. Il faudra finaliser l'Ecole Française de Triathlon avant de contacter l'USEP.

4.5. Convention avec les Ligues Régionales : proposition d'évolution

Lors du CDF du 29 mai dernier, le Président LESCURE a demandé que :

- - les objectifs partagés liés à l'aide à la professionnalisation soient fixés,
- - l'étude et la proposition d'une date limite pour la transmission des éléments demandés avec une proposition de décote de 10% par mois de retard.

Cédric GOSSE fait une proposition d'évolution des conventions avec une mise en place d'objectifs partagés. Ces conventions seront fondées sur le dialogue entre les deux acteurs que sont la fédération et la ligue, et elles seront contractualisées. L'idée est de construire une relation de proximité qui peut permettre de faire vivre concrètement la stratégie et les orientations fédérales tout en tenant compte des réalités régionales.

Des réunions de travail complémentaires vont être organisées avec des membres du bureau, et une première présentation sera faite au comité directeur du 16 octobre.

Ces éléments seront discutés avec les ligues régionales lors du séminaire prévu en novembre, avant d'être présentés au CDF ouvert aux Président(e)s de Ligue prévu en janvier 2011.

4.6. Championnat de France des Ligues Régionales : proposition d'évolution

Suite au succès sportif et populaire du championnat du monde sprint par équipe (format 265 m, 6 km, 1,2 km, équipes mixtes) le Président LESCURE a demandé aux commissions concernées d'étudier l'intérêt d'une évolution du championnat de France des Ligues vers ce format qui devient la norme internationale pour les courses en relais.

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, précise que nous nous situons à mi-olympiade et que nous devons d'ores et déjà réfléchir à l'évolution de nos actions en faveur des jeunes pour la prochaine olympiade (2013-2016) pour laisser le temps aux différents acteurs d'appréhender et de s'approprier ces évolutions.

Il précise qu'un temps de travail sera consacré à ce sujet lors du prochain colloque DTN-CTL, du 8 au 12 novembre à Nice, et que des propositions seront transmises aux commissions concernées (CNDAT-CNS-CNGE).

Sans anticiper sur le fruit de ces prochains travaux, Frank BIGNET formule deux remarques :

- Les ligues ont déjà du mal à avoir une fille compétitive par catégorie, il sera peut-être difficile de constituer à court terme des équipes mixtes 2 garçons + 2 filles.
- Lors du Championnat de France des Ligues, les jeunes ne participent qu'à une seule épreuve, réduire les distances de course risque de réduire l'intérêt des jeunes pour ce déplacement, de plus de 1000 km pour certains

Les membres du BDF sont favorables, à terme, à une parité garçons/filles dans les équipes et confirment l'ouverture de cette réflexion.

4.7. Affaires internationales

4.7.1. Congrès ITU à BUDAPEST

Le congrès ITU se tiendra du 7 au 13 septembre 2010 à Budapest (Hongrie), en même temps que la grande finale WCS. Pour rappel, les délégués fédéraux sont Philippe LESCURE, Denis JAEGER, Michelle MONSERAT et Françoise HUOT-JEANMAIRE.

Une commission « paratriathlon » est créée au sein de l'ITU et Jean-Michel BUNIET s'étonne de ne pas avoir eu connaissance de la possibilité pour la France de candidater, d'autant que sur les 7 postes ouverts, seules 6 candidatures ont été reçues par l'ITU.

Denis JAEGER précise que les fédérations nationales reçoivent par email toutes les informations liées au congrès ITU au moins 100 jours avant la tenue du congrès.

Le nombre de candidatures étant inférieur au nombre de postes à pourvoir, la F.F.TRI. contactera l'ITU pour proposer de postuler en séance.

4.7.2. JO de Londres 2012 – Club France 2012

Le Président LESCURE participera la veille à une réunion de travail au CNOSF portant sur le Club France 2012, organisé du 25 juillet au 13 août 2012. Il sera très différent des JO précédents car il sera ouvert au club des supporters, ce qui permettra aux partenaires importants, publics et privés, des fédérations de disposer d'un ticket d'accès. Le ticket d'accès sera gratuit, il ne restera à sa charge que la location d'un espace, l'habillage de cet espace, le réceptif... Le partenaire ne pourra utiliser le Club France 2012 que pour réaliser la communication interne.

Le CNOSF a loué le bâtiment qui accueillera le « Club France » pendant les JO de Londres : le « *Old Billingsgate Market* », un monument victorien classé construit en 1875, qui a servi de marché au poisson jusqu'en 1982 et qui a été, depuis, transformé en lieu de conférences et de réceptions. Il se trouve en bordure de la Tamise et à proximité immédiate de la Tour de Londres et de Tower Bridge.

Le Président LESCURE confie le suivi de ce dossier à Frank GASQUET, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing.

4.8. Proposition d'ouverture des distances

Afin de ne pas refuser systématiquement l'agrément aux épreuves, en nombre croissant, qui ne développent pas les distances prévues par la Réglementation Sportive, Jean-Michel BUNIET propose que la F.F.TRI. engage une réflexion sur la possibilité d'ouvrir les distances et de ne pas se limiter aux seules distances officielles, qui resteront par contre la référence en matière de championnats officiels.

Il précise qu'il est illusoire de voir aboutir une telle réflexion en deux mois car celle-ci doit intégrer les impératifs de coût et de distance maximum autorisée aux jeunes par exemple. Pour la saison 2010-2011, Jean-Michel BUNIET propose un palliatif en autorisant ces distances non prévues par la Réglementation Sportive sous réserve de dérogation accordée par la Commission Nationale de la Réglementation en accord avec le secteur développement de la Direction Technique Nationale. Pour mémoire, il rappelle que Laurent MASSIAS, Directeur Technique National Adjoint, et lui même doivent piloter la réflexion sur « Elaborer une offre de pratique lisible pour le plus grand nombre - Réajustement de l'offre au regard de la demande identifiée » prévue par notre plan de développement fédéral.

En inscrivant transitoirement cette possibilité dans notre Réglementation Sportive, Jean-Michel BUNIET indique que nous pouvons accorder notre agrément et par la même garantir la couverture assurance aux organisateurs, cette couverture assurance étant adossée au respect de nos règles.

La formulation proposée est la suivante : « Tout organisateur désirant réaliser une épreuve dont le format déroge aux règles édictées dans notre RGF doit en faire la demande auprès de la CNR (Commission Nationale de la Réglementation) par l'intermédiaire de sa ligue régionale. La CNR étudiera la demande et

pourra autoriser son agrément. Elle classera également l'épreuve permettant une définition des coûts et l'accessibilité des jeunes à celle-ci selon les distances. ».

Les membres du BDF valident à l'unanimité la mise en place d'une réflexion sur l'ouverture de nos distances et la mise en place de la mesure dérogatoire proposée pour la saison 2010-2011.

4.9. Respect de la RGF sur les Grandes Epreuves Fédérales

Jean-Michel BUNIET évoque le cas qui s'est présenté lors des championnats de France LD à Dijon où la zone de pénalité a été mise en place en lieu et place de la boucle de pénalité comme le prévoit la RGF mais, à la demande du corps arbitral, des dispositions complémentaires ont été mises en place, il y avait obligation de réaliser sa ou ses pénalités avant de poser le vélo.

Le cas ci-dessus est donné à titre d'exemple, mais d'une manière générale, afin d'éviter tout risque de contestation et de procédure en conciliation, Jean-Michel BUNIET demande que la RGF soit scrupuleusement respectée et non interprétée voire complétée de dispositions non prévues.

4.10. Proposition de participation à la production d'un film sur le sport et le handicap

Jean-Michel BUNIET est en relation avec M. Michel AKRICH, réalisateur producteur, qui est en phase de finalisation d'un film dont le sujet porte sur un athlète handicapé (COTOREP) M. Benoît PINTON.

Ce documentaire de 1h25' traite de la préparation de Benoît et de sa course sur le triathlon distance « Ironman » de Barcelone. La vision proposée n'est pas celle habituelle du triathlon surhumain réalisé par un handi hors du commun mais celle d'un homme qui s'est reconstruit au travers du sport et épanoui grâce au triathlon.

Jean-Michel BUNIET indique que nous avons la possibilité d'être partie prenante dans la production, le montant du droit d'entrée ne sera pas élevé par contre ce qui serait un plus c'est notre implication dans la vulgarisation et la distribution du film.

Les membres du BDF valident ce principe à l'unanimité sous réserve de signature d'un protocole d'accord nous autorisant à utiliser ce film sur notre site Internet et qu'il soit libre de droit.

4.11. 1^{ère} rencontres du Paratriathlon

Jean-Michel BUNIET informe les membres du BDF de l'organisation des premières rencontres du Paratriathlon les 26 & 27 novembre prochains.

Cet événement a pour but de présenter les actions réalisées pour la promotion de la pratique handisport et de travailler à son développement à travers la mutualisation des idées. Différents intervenants (cadres techniques, élus, organisateurs du Challenge National Handisport) présenteront leur travail et des groupes de réflexion seront organisés autour de différents thèmes en lien avec le développement de la pratique handisport.

Le but est de réfléchir sur les évolutions possibles et probables du triathlon handisport, de mettre en commun les bonnes idées d'organisation et de créer une dynamique autre que celle de la compétition.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général